

SAISON 2015-2016 ANNONCEMENT CHAMPIONNATS DE FRANCE ELITE 2016 EPINAL (88)

Les Championnats de France ELITE de Patinage organisés par la Fédération Française des Sports de Glace se dérouleront à la patinoire d'Epinal du 17 au 19 décembre 2015.

Ils auront lieu simultanément avec les disciplines de glace de la fédération, artistique, danse, couple, synchro, ballets, short-track.

DISPOSITIONS PROPRES AUX EPREUVES DE SHORT TRACK

Les épreuves se dérouleront comme suit :

1. Programme

Les épreuves de short track sont organisées conformément aux règles de sélection et l'additif concernant le short-track.

Les épreuves s'intègrent dans le Schedule général de la compétition, notamment pour respecter les possibilités de passage télévisuel.

Il a été établi sur la base d'une participation maximale de 8 dames et 16 hommes.

Ils auront lieu à partir du 17 décembre jusqu'au samedi 19 décembre.

2. Catégories et Distances

Les distances sont les suivantes - 500 m - 1 000 m - 1 500 m

Les superfinales sur sélection seront 1500m pour les dames (6 meilleures) et 3000m pour les hommes (8 meilleurs)

Il n'est pas prévu d'épreuve de relais en compétition, seulement en démonstration pendant le gala qui aura lieu le samedi soir 20h.

Peuvent participer aux Championnats de France Elite, les patineurs licenciés à la FFSG, âgés de plus de 15 ans au 1^{er} juillet 2015 qui ont réalisé les temps de sélection depuis le 1er juillet 2014.

Les temps de sélection sont les suivants : Temps réalisés sur 500 m

Catégorie	Temps Dames	Temps Hommes
Seniors	0.49.000	0.45.000

Le premier échauffement est prévu le jeudi 17 décembre à 13h50.

La première course est programmée à 14h20

(horaires à confirmer)

3. Déroulement de la compétition

Les horaires prévus pour les épreuves de short-track sont les suivants :

	COMPOSITION
1^e jour jeudi	
Eliminatoires	1500m Semi finales dames (si plus de 7) 1500m semi finales hommes 500m Quart de finale hommes 1000m Quart de finale hommes
2^e jour vendredi	
1^e distance	1500m finales (A+B) hommes 1500 m Finale (A) Dames
2^e distance	500m SF + F (A+B) dames 500m SF + F (A+B) hommes
3^e jour samedi	
3^e distance	
	1000m SF+F (A+B) dames 1000m SF+F (A+B) hommes+[C+D]
Super finales	1500m dames 3000m hommes

Samedi 19 décembre : à partir de 20 h: gala de toutes les disciplines, dans lequel les meilleurs athlètes de short-track feront un relais de démonstration

Le déroulement indiqué reste provisoire et sera confirmé lors de la réunion des coachs et team leaders, en fonction de l'intégration avec les autres disciplines et des contraintes de retransmission télévisuelle.

4. Glace et Pistes

La compétition se tiendra sur une glace artificielle de **60x30** sur laquelle seront tracées 3 pistes de 111,12m.

5. Classement Individuel

Pour être classé, le patineur doit être présent au départ de la première course. Toutes les distances se courent à partir des séries et par élimination jusqu'à la finale.

Seront organisées pour chaque distance (hors super finales) des finales A et B.

Les Finales B et suivantes ne comportant que 2 concurrents ou moins ne seront pas courues mais à chacun seront attribués les points du 1^{er} de cette course.

En outre si le timing le permet, auront lieu pour les 1000m et 500m hommes des finales C voire D. L'accès dépendra de la place en éliminatoires : les 3e en Finale C et les autres en Finale D. Ces finales C ou D ne donneront pas lieu à attribution de points de finale.

La composition des séries au premier tour de chaque distance sera effectuée selon le ranking du TOP-France de la distance.

Les Pénalités, cartons jaunes, cartons rouges seront appliqués conformément aux règles ISU.

Le classement général sera établi par addition des points de finales obtenus dans chaque distance y compris la super finale.

6. Inscriptions

Pour participer à la compétition, le patineur doit être licencié compétition dans un club membre de la FFSG pour la saison en cours et avoir effectué les temps visés ci-dessus, répertoriés dans le TOP-France ou sur présentation de justificatif tel que protocole de compétition.

Conformément aux règles de sélection, pourront concourir les patineurs âgés de plus de 15 ans au 1^{er} juillet 2015.

La participation est limitée à 8 dames et 16 hommes.

Par conséquent, le 13 décembre, il sera établi la liste des patineurs titulaires, et le cas échéant les patineurs suppléants, au-delà du nombre limite visé ci-dessus. Cette liste sera publiée sur le site de la CSNPV.

Les inscriptions par les présidents de club ou son représentant devront parvenir

**Préinscriptions au plus tard le 25 novembre 2015,
et confirmation au plus tard le samedi 12 décembre 2015**

Par mail à Michel LOSCOS mloscos.vitesse@gmail.com

À Bertrand MIUS, CS des championnats, bertrand.mius@wanadoo.fr

Et sur le site Inscription de la CSNPV.

Le montant des frais d'inscriptions est de **20 € par patineur**.

Chèque à l'ordre de la FFSG à adresser à **Michel LOSCOS 46 rue Molière 69006 Lyon avant la compétition**.

7. Réunion des coachs et team leaders

La réunion officielle pour la partie short-track se tiendra

le jeudi 17 décembre à 13h30 à la Patinoire,

sous la responsabilité de Bruno Loscos, Juge arbitre de la compétition et du Compétiteur Steward. Le Timing de la compétition sera présenté et remis aux coaches lors de cette réunion.

8. Délivrance des titres de « Champion de France » Elite Sénior et Récompenses

Les titres de Champions de France seront décernés conformément aux règlements en vigueur. Aucun titre n'est décerné dans une catégorie ne réunissant pas au moins trois patineurs inscrits, dont deux au moins sont présents au départ.

A l'issue de chaque distance (hors superfinale), les trois premiers de chaque catégorie, hommes et dames, seront récompensés.

Compte tenu des modifications introduites par le règlement de sélection national, il n'est pas prévu de Championnat Elite junior

Les podiums auront lieu à l'issue de l'ensemble des épreuves de toutes les disciplines.

9. Hébergement des patineurs

L'hébergement des patineurs et de leurs accompagnants est l'affaire de chaque club.

La CSNPV se réserve la possibilité d'apporter des précisions et/ou des modifications en fonction des contraintes de timing et du nombre de participant dans chaque catégorie.

Fait le 19/11/2015

**Le Président de la Commission Sportive Nationale de Patinage de Vitesse
Michel LOSCOS**